



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi de
15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

A l'attention des conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mardi 27 février 2024 à 19h00 dans la salle de la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

ORDRE DU JOUR

- Subvention pour « Les châtelains » pour la campagne de stérilisation des chats
- Demande de subvention pour le voyage scolaire du collège Maurice Genevoix en Normandie
- Demande de subvention de l'ADMR
- Travaux de voirie 2024
- Avis sur le projet éolien situé sur les communes de Bournan, Civray-sur-Esves, Cussay et Ligueil
- Questions et informations diverses